

Octobre 2006

F



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Quatrième session

Rome, 13-15 décembre 2006

RAPPORT SUR LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE TECHNIQUE INTERNATIONALE SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Par.</i>
I. INTRODUCTION	1 - 2
II. HÔTE DE LA CONFÉRENCE	3 - 4
III. BUT ET RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE	5 - 8
IV. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE	9 - 20
V. COMMUNICATION	21 - 23
VI. AVIS DEMANDÉS AU GROUPE DE TRAVAIL	24

Appendice 1

Projet d'ordre du jour provisoire

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

RAPPORT SUR LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE TECHNIQUE INTERNATIONALE SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

I. INTRODUCTION

1. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission), à sa dixième session ordinaire tenue en 2004, a décidé que le *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* devrait être achevé à la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques (la Conférence) en 2007. Elle est convenue qu'un comité serait mis en place pour planifier la Conférence et établir un ordre du jour, en consultation avec le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail).¹ Le Conseil de la FAO, à sa cent vingt-septième session, en 2004, s'est félicité de la convocation de la Conférence en 2007.²

2. Le présent document examine les progrès accomplis dans la préparation de la Conférence, qui sera convoquée en septembre 2007, en Suisse. Il présente un projet d'ordre du jour provisoire³ et définit les résultats qui peuvent être attendus de la Conférence. Le document intitulé *Besoins financiers non encore couverts pour la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques*⁴ identifie les besoins financiers non couverts pour lesquels des fonds extra-budgétaires devront être mobilisés afin d'assurer la préparation sans heurts et la bonne marche de la Conférence ainsi que la participation des délégués des pays en développement ou en transition à la Conférence.

II. HÔTE DE LA CONFÉRENCE

3. En octobre 2005, le directeur général de la FAO a reçu et accepté l'offre du Gouvernement suisse d'accueillir la Conférence internationale sur les ressources zoogénétiques. La Conférence se tiendra à Interlaken (Suisse) du 3 au 7 septembre 2007. Le Gouvernement suisse a mis en place un Bureau de la Conférence au sein de l'Office fédéral pour l'agriculture, qui dépend du Département fédéral des affaires économiques. Le Centre de coordination mondial pour le Programme des ressources zoogénétiques de la FAO, qui se situe au sein de la Division de la production et de la santé animales (AGA), assure la liaison entre la FAO et le Gouvernement suisse.

III. BUT ET RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE

4. Le **but principal** de la Conférence est de parvenir à un consensus sur les mesures prioritaires à prendre pour assurer l'utilisation, la mise en valeur et la conservation durables des ressources zoogénétiques et de sensibiliser le public aux divers rôles de ces ressources essentielles et à l'intérêt qu'elles présentent.

¹ CGRFA-10/04/REP, paragraphe 56.

² FAO-CL127/REP, paragraphe 42.

³ Voir *Appendice 1*.

⁴ CGRFA/WG-AnGR-4/06/6.

5. Les **résultats** de la Conférence devraient être les suivants:

Résultat 1: Présentation de l'*État des ressources zoogénétiques dans le monde*.

Résultat 2: Adoption des *Activités stratégiques prioritaires*. Celles-ci fourniront la base de la gestion des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture aux niveaux national et international, ainsi que les modalités de leur exécution et de leur suivi.

Résultat 3: Adoption d'une série de recommandations pour l'élaboration ultérieure de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage (Stratégie mondiale), dans le contexte du Programme de travail pluriannuel de la Commission et à la lumière des conclusions dégagées lors du processus d'élaboration de l'*État des ressources zoogénétiques dans le monde*.

6. La Conférence pourra souhaiter adopter les *Activités stratégiques prioritaires* et les recommandations concernant la mise au point de la Stratégie mondiale, dans le cadre d'une « Déclaration d'Interlaken ». Cette déclaration pourrait formuler la vision mondiale de la Conférence pour l'utilisation, la mise en valeur et la conservation durables des ressources zoogénétiques.

7. Si elle produit ces résultats, la Conférence pourra:

- aider la communauté mondiale à sensibiliser le public aux divers rôles et fonctions des ressources zoogénétiques et à l'intérêt qu'elles présentent;
- intensifier les efforts déployés pour parvenir à la sécurité alimentaire et au développement rural et contribuer à la réalisation des objectifs de plusieurs accords internationaux en vigueur, dont le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, les Objectifs du Millénaire pour le développement, la Convention sur la diversité biologique et le Programme Action 21;
- fournir à la Commission une vision facilitant l'élaboration d'un processus répondant aux exigences internationales en ce qui concerne les politiques d'ensemble sur les ressources zoogénétiques en tant que contribution majeure à la préparation du Programme de travail pluriannuel de la Commission;
- établir une plateforme décidée en commun pour permettre aux donateurs et aux pays bénéficiaires d'élaborer des activités à l'appui de la mise en œuvre des *Activités stratégiques prioritaires*;
- jeter les bases requises pour la communication de rapports sur les mesures prises pour parvenir à l'utilisation, la mise en valeur et la conservation durables des ressources zoogénétiques, afin de faciliter l'établissement de rapports périodiques sur la situation de la biodiversité agricole destinés à la Commission. Sur décision de cette dernière, ces informations pourraient être transmises à d'autres forums internationaux, y compris la Convention sur la diversité biologique.

IV. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE

8. Le Directeur général de la FAO invitera officiellement les gouvernements à participer à la Conférence. Celle-ci se tiendra dans les langues de la FAO. On trouvera à l'*Appendice 1* le projet d'ordre du jour provisoire. Des événements parallèles et des expositions sont aussi prévues et se tiendront durant toute la Conférence.

9. Les organisations internationales et les organisations non gouvernementales seront invitées à participer à la Conférence à titre d'observateurs. Plusieurs organisations de la société civile ont exprimé leur intérêt pour la Conférence. Des manifestations spéciales, y compris des tables rondes pour la société civile et les gouvernements, seront organisées.

Forum scientifique sur les ressources zoogénétiques

10. Le projet d'ordre du jour provisoire prévoit que la Conférence démarre avec un Forum scientifique sur les ressources zoogénétiques (le Forum) consacré aux défis majeurs que posent l'utilisation, la mise en valeur et la conservation durables des ressources zoogénétiques. Le Forum attirera l'attention sur les questions techniques, les options et les possibilités de la gestion et la conservation des ressources zoogénétiques. Il y aura des présentations sur les contributions des ressources zoogénétiques à la sécurité alimentaire et sur les liaisons avec les objectifs du développement durable, de la lutte contre la pauvreté et de la durabilité de l'environnement qui ont été fixés dans le cadre d'accords internationaux.

11. Il est proposé que le Forum aborde les grands thèmes suivants:

- dynamique des systèmes de production animale: rôles et valeurs des ressources zoogénétiques;
- conservation et gestion adaptative des ressources zoogénétiques: approches et technologies pour la conservation *in situ* et *ex situ*;
- sélection et utilisation durable des ressources zoogénétiques;
- impacts des nouvelles technologies appliquées dans les systèmes de production animale sur les ressources zoogénétiques et les moyens de subsistance;
- options pour la conservation et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques.

État des ressources zoogénétiques dans le monde

12. Le Centre de coordination mondial présentera à la Conférence l'*État des ressources zoogénétiques dans le monde*, en soulignant ses principales conclusions.

Activités stratégiques prioritaires et développement ultérieur de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage

13. Sur la base des conclusions de l'*État des ressources zoogénétiques dans le monde*, la Conférence sera axée sur le projet d'*Activités stratégiques prioritaires*, et sur l'élaboration ultérieure de la Stratégie mondiale. Une dernière séance plénière est prévue pour l'adoption du rapport final de la réunion

Réunions régionales

14. Le Secrétariat organisera, le 1er septembre 2007, des consultations régionales pour la préparation de la Conférence.

Visite d'étude

15. Le Gouvernement suisse organisera une visite d'étude, dans le cadre de la Conférence, le 2 septembre 2007, afin de partager quelques-unes des expériences acquises au niveau national dans la gestion des ressources zoogénétiques. Les détails de ce déplacement seront communiqués en temps utile aux participants à la Conférence.

V. COMMUNICATION

16. Un site web de la Conférence a été créé pour fournir aux participants des renseignements sur les problèmes de logistique et les arrangements locaux. Une fois approuvé par le Groupe de travail, l'ordre du jour de la Conférence sera affiché sur le site web.⁵

17. Une annonce de la Conférence a été diffusée par le réseau DAD-Net. La FAO continuera à fournir des mises à jour périodiques par le biais de DAD-Net et de communications aux gouvernements et autres parties prenantes. En juin 2005 et en avril 2006, respectivement, les Communications n° 4 et 5 concernant l'*État des ressources zoogénétiques dans le monde* ont donné des informations aux pays et aux organisations intéressées sur la préparation de la Conférence.

18. En coopération avec le Gouvernement suisse, la FAO organisera des conférences de presse et facilitera la participation des médias à la Conférence, afin de sensibiliser le public à l'importance des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

VI. AVIS DEMANDÉS AU GROUPE DE TRAVAIL

19. Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture est invité à:

- i) Examiner le but, les résultats et le projet d'ordre du jour provisoire proposés pour la *Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques*
- ii) Donner des avis ultérieurs sur la préparation de la Conférence.

⁵ <http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/angrvent2007.html>

*Appendice 1***PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE****Consultations régionales****1er septembre 2007****Visite d'étude****2 septembre 2007****Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques****3-7 septembre 2007**

1. Cérémonie d'ouverture
2. Élection du Président, du ou des Vice-Président(s) et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
4. Forum scientifique sur les ressources zoogénétiques
5. *L'État des ressources zoogénétiques dans le monde*
6. *Activités stratégiques prioritaires*
7. Élaboration ultérieure de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage
8. Adoption du rapport final